

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

07098937

Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le **28 JUIN 2007**

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/07/2007 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0434.902.468

Dénomination

(en entier) : **AUTO-ECOLE ROUSSEAU**Forme juridique : *Société Anonyme*

Siège : Rue des Tanneurs, 19 à 7730 ESTAIMBOURG

Objet de l'acte : **CHANGEMENT de la DENOMINATION**

D'un acte reçu en date du 25 juin 2007 par le notaire associé Vincent COLIN à Estaimpuis (Estaimbourg), il résulte que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de « AUTO-ECOLE ROUSSEAU », a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution.

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en « AUTO-ECOLE CATHEDRALE - ROUSSEAU » à compter du 25 juin 2007.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Vincent COLIN, Notaire associé.

(déposées en même temps : mise à jour des statuts et expédition de l'acte authentique)

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature